



Monsieur LUNAZZI et son groupe dans le billet rédigé pour ce magazine espèrent vous faire croire que nous ne respecterions pas les règles concernant les recrutements des employés municipaux et surtout que nous favorisons nos relations pour choisir les personnes à recruter, pointant notamment l'embauche d'une voisine du premier adjoint, qui selon ses sous-entendus abjects, ne devrait sa place qu'à sa qualité de voisine d'un élu de la majorité !

Notez au passage l'incohérence des propos tenus, quand dans la même phrase on tente de vous faire croire que nous ne souhaiterions pas donner d'emplois aux Thillaysiens sans activité et qu'en même temps on **nous reproche d'avoir embauché une Thillaysienne au chômage !!**

Bien que nous n'ayons aucune raison de nous justifier tant cette affaire est limpide, nous tenons quand même à vous l'expliquer et ainsi vous démontrer la bassesse des propos tenus par ce groupe.

Déjà, sachez que la personne en question a effectivement rejoint les effectifs de la mairie où elle donne entière satisfaction. Elle a été recrutée après avoir suivi et satisfait à un processus de recrutement classique.

Il s'agit d'une habitante de Le Thillay qui se trouvait en situation de recherche d'emploi lorsqu'elle a postulé à la mairie en répondant à une offre déposée par nos services sur un site spécialisé et dont elle a eu connaissance sur l'annonce relayée sur un des panneaux d'information lumineux de la commune. **Rien de plus normal !**

Imaginez ce que cela pourrait donner si nous devions les écouter et donc ne pas recruter nos voisins, vu que tous

les élus de la majorité habitent réellement la commune et dans tous les quartiers, nous ne pourrions jamais recruter de Thillaysiens pour les besoins en mairie.

C'est impensable et surtout à l'inverse de nos projets !

Nous ne nous attendons bien évidemment pas à ce que l'opposition soit systématiquement en accord avec nos propositions et nous sommes même plutôt pour le débat, surtout lorsque celui-ci est constructif.

Quelques élus de la majorité actuelle le sont depuis plus de 15 ans, un temps dans la majorité et un autre dans l'opposition. Quelle que soit leur position, ils ont toujours exercé leur rôle d'élu en gardant à l'esprit le service à rendre aux thillaysiens. Dans l'opposition, ils ont quelques fois exprimé leur désaccord quand ils estimaient que cela était nécessaire, mais ils ont souvent aussi validé des choix de la majorité en place lorsque que ceux-ci étaient profitables aux Thillaysiens. **Jamais ils n'ont fait de l'opposition pour faire de l'opposition !**

Aujourd'hui, les actions menées depuis le début de cette mandature par Monsieur LUNAZZI et son groupe ont plus tendance à être contre-productives et à nous ralentir que l'inverse.

Nous espérons vraiment qu'un jour nous pourrions travailler ensemble pour rendre ce service que les Thillaysiens attendent de nous, leurs élus.

Le groupe de la majorité

Oublions 2020 ! Cette année durant laquelle nous avons subi les contraintes de cette pandémie et la privation d'une partie de nos libertés.

Cependant, nous ne pouvons pas évoquer 2020, sans avoir une pensée pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés, pour leurs familles et pour leurs proches.

Après sept neuf mois d'exercice le bilan de la nouvelle majorité municipale n'est pas vraiment perceptible.

Ceux qui condamnaient en 2020 le prétendu manque de considération porté à l'opposition nous ont contraints à solliciter le Préfet du Val d'Oise pour, comme la Loi l'impose, avoir accès à cet espace d'expression financé par l'ensemble de la population.

La crise sanitaire est toujours présente mais force est de constater que nous avons des difficultés à savoir ce qui se fait.

Le travail en commission municipale est le lieu où normalement les élus (majorité et opposition) se rencontrent pour aborder les projets.

Fin janvier, alors que dans les communes voisines, toutes les commissions se sont réunies au moins une fois, au Thillay, sur un total de 15 commissions thématiques, seules 7 se sont réunies depuis les élections.

A l'heure du télétravail et de la visioconférence, la pandémie ne peut pas expliquer ce « retard à l'allumage ».

Dans le même esprit, les Thillaysiens ont découvert brutalement le nouveau nom des écoles de la commune. Arnaud Beltrame pour Les Grands Champs, Simone Veil pour les Violettes, Samuel Paty pour le Centre.

Cette décision a été prise par « le fait du Prince », avec le corps enseignant nous dit-on, mais nous, Thillaysiens, riverains de ces écoles, pourquoi ne pas avoir été sollicités ? N'avions-nous pas un avis à donner ?

Chers Thillaysiens, Chères Thillaysiennes,

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par une crise sanitaire mondiale inédite dont les conséquences sociales et économiques sont et seront dans l'avenir proche bien difficiles.

2020, année de difficultés, d'adaptation, d'incertitude et de souffrance pour certaines et certains d'entre nous, touchés brutalement par la crise sanitaire et ses conséquences.

Nous avons une pensée particulière pour les Thillaysiens et Thillaysiennes qui nous ont quittés en 2020. Mes chers

On est loin du désir de concertation citoyenne affiché avant l'élection !

Cette décision a été validée en conseil Municipal mais avec une majorité d'une seule voix !

Majorité Municipale : 11 Pour, 7 Contre et 2 Abstentions

Ensemble Aïmons Le Thillay : 5 Contre

Le Thillay c'est vous : 2 Pour

La gestion du personnel communal nous interroge également : la constitution d'une équipe est l'une des prérogatives du Maire. Mais de mémoire de Thillaysien, une telle série d'évictions d'agents et de compétences de la commune est inédite !

Si rien n'empêche ces pratiques par ailleurs discutables, en revanche les règles de la Fonction Publique imposent que pour chaque embauche, une annonce préalable avec la description du poste soit publiée dans des sites d'annonces spécialisés.

Ces règles n'ont pas été respectées !

Là où certains Thillaysiens sans activité ou ayant des trajets travail/domicile importants auraient pu postuler à un poste près de chez eux, c'est encore « le Fait du Prince » qui a prévalu (le Premier adjoint qui recrute sa voisine par exemple...).

Moralité : Mieux vaut avoir de bonnes relations qu'un bon CV !

Plus que jamais, il est nécessaire qu'il existe au Thillay une vraie opposition.

Nous serons vigilants dans l'intérêt des Thillaysiens, dans VOTRE intérêt.

Contactez-nous : aimonslethillay@gmail.com

amis, difficiles seront encore les semaines à venir mais nous allons rester positifs en espérant nous retrouver toutes et tous le plus rapidement possible dans de meilleures conditions.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Nous vous souhaitons une bonne, belle et heureuse année 2021.

La liste d'opposition
« Le Thillay c'est vous »